



*Reconnue d'utilité publique
par décret du 13 mai 1998.*

Versailles, le 21 janvier 2014

NOTE

sur

SOLAR DECATHLON

C'est sur une période de six mois que se sont étales les phases de préparation du terrain, du montage des maisons expérimentales. L'exposition proprement dite aura lieu entre le 28 juin et le 14 juillet, puis le démontage puis la remise en l'état, tel que défini par les panneaux d'affichage implantés sur le site. L'opération sera entièrement terminée courant novembre 2014 bien au delà des délais prévus par la loi.

Pour ce qui concerne la durée, nous ne doutons pas que Madame le Ministre de la Culture aura pris les dispositions dérogatoires nécessaires. La Loi n'autorisant qu'une période de 15 jours pour le montage et le démontage de toute manifestation ayant lieu en un site historique.

Au nom d'Yvelines Environnement, nous serons bien entendu très attentifs à la restitution intégrale du site au terme de l'opération. A cet égard, nous souhaitons connaître quelle part du budget global, qui nous a été précisé être d'un montant total de 8 à 10 millions d'euros, sera consacrée à la remise en état du terrain et aux replantations telles qu'indiquées sur le permis de construire signé de Monsieur l'Architecte Pierre-André Lablaude.

Enfin, nous confirmons un regret : le choix initial du site du Champ de Mars à Paris, qui malheureusement n'a pas été retenu, était beaucoup plus pertinent en raison de sa position au centre de la capitale, des facilités d'accès et de la proximité de la Tour Eiffel qui attire d'innombrables touristes dont beaucoup ont un emploi du temps flexible. Ce site était à l'évidence plus propice que celui des Mortemets, éloigné de tout, y compris du château de Versailles dont les visiteurs à l'emploi du temps chronométré ne feront jamais le détour.

20, rue Mansart
78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 54 75 80
Fax. : 01 39 54 61 66
yvelines.environnement@orange.fr

N° Siret 400 047 882 00016
Code APE : 9104Z